

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

**Avis
30 mai 2018**

chlorhydrate d'amorolfine

LOCERYL 5 POUR CENT, vernis à ongles médicamenteux

1 flacon de 2,5 ml avec spatule intégrée au bouchon (CIP : 34009 301 235 0 8)

Laboratoire GALDERMA

Code ATC	D01AE16 (antifongique pour usage topique)
Motif de l'examen	Inscription
Listes concernées	Sécurité Sociale (CSS L.162-17) Collectivités (CSP L.5123-2)
Indication concernée	« Traitement de première intention des onychomycoses sans atteinte matricielle »

01 INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET REGLEMENTAIRES

AMM	Date initiale (procédure d'octroi) : 09/01/1992 (procédure nationale) Dernier rectificatif d'AMM du 23/10/2017.
Conditions de prescription et de délivrance / statut particulier	Liste I

02 CONTEXTE

Il s'agit de la mise à disposition d'une nouvelle présentation de flacon de 2,5 ml avec un bouchon applicateur intégrant une spatule en complément du flacon de 2,5 ml avec un bouchon simple et des spatules de la spécialité LOCERYL 5 %.

03 CONCLUSIONS DE LA COMMISSION

Considérant l'ensemble de ces données et informations et après débat et vote, la Commission estime :

03.1 Service Médical Rendu

La Commission considère que le service médical rendu par LOCERYL 5 POUR CENT, vernis à ongles médicamenteux est modéré dans l'indication de l'AMM.

La Commission donne un avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités dans l'indication et aux posologies de l'AMM.

► **Taux de remboursement proposé : 30 %**

03.2 Amélioration du Service Médical Rendu

Cette spécialité est un complément de gamme qui n'apporte pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport à la présentation déjà inscrite.

04 RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

► **Conditionnements :**

Il est adapté aux conditions de prescription selon l'indication, la posologie et la durée de traitement.